



DLA COLLECTIF – BGE DE PICARDIE

PROJET Cité des brossiers

COMPE-RENDU REUNION

Réunion d'étape N°3 du 2 février 2016



Cette action est cofinancée par l'union Européenne

Une 3^{ème} réunion d'étape s'est tenue le 2 février 2016. Elle avait pour objet :

- Faire le point sur l'état d'avancement du projet depuis le démarrage de la mission,
- Définir les prochaines étapes du travail engagé.

Étaient présents :

- SCI la Brossière : Sylvie VALENTE, Victor VALENTE, Yves BRYGO, Jack SON, Anne-Gaëlle PHILIPPOT, Nicole PREVOT.
- 7 Lieux conseil : Luc ARNOLD, Christophe SIMONE (CS ConSultance).

LES POINTS ABORDES

Mairie de Tracy-le-Mont

Le collectif a rencontré Madame la Maire de Tracy-le-Mont le 29 janvier 2016 afin de présenter le projet et en particulier la création de l'association de préfiguration « La cité des brossiers ».

Le projet a été très bien perçu par les élus qui s'engagent à le soutenir auprès des institutions, et notamment auprès de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise.

Communauté de Communes des Lisières de l'Oise (CCLO)

Une rencontre avec la Communauté de Communes est prévue le 19 février à 9h30. Elle aura pour objet de présenter le projet et de voir dans quelle mesure celui-ci pourrait être financé (à quelle hauteur ?). Le projet sera présenté par le collectif avec le soutien des consultants de 7 Lieux.

Constitution de la SCI La Brossière et de l'association Cité des Brossiers

La bonne nouvelle du jour... le prêt bancaire a été accepté, ainsi la SCI pourra acquérir le site avant le 26 février.

Pour la Cité des Brossiers, il serait opportun de créer en plus un collège « Collectivités Locales », l'idée étant d'y intégrer la Commune de Tracy-le-Mont et la Communauté de communes. Nous pouvons envisager l'organisation de l'assemblée constitutive début mars après la rencontre avec la CCLO.

Recrutement du chef de projet « Cité des Brossiers »

En cours de mission il s'agira de définir le profil de poste du futur Chargé de mission, 7 Lieux rédigera une proposition dans ce sens.

Nous avons également évoqué les possibilités de financement du poste, en particulier : Le FIDESS et les dispositifs des 2 anciennes Régions, soit : Emploi Solidaire pour la Région Picardie et le Contrat de Création Economie Sociale et Solidaire pour la Région Nord-Pas-de-Calais.

Brainstorming sur les pistes de développement

De nombreuses pistes de développement ont été évoquées. Certaines d'entre elles feront l'objet d'une recherche plus approfondie lors de la phase 2, conformément au cahier des charges de la présente démarche, par le Cabinet Fibre Canopée.

Les idées en vrac :

- Projet de logement social en lien avec les bailleurs sociaux,
- Hébergement touristique : Voir les besoins et l'offre locale avec l'office du tourisme (EPIC adossé à la CCLO) ; pour info : Le Maire de Tracy-le-Mont est VP de la CCLO, délégué au tourisme et Sylvie VALENTE qui siège à la CCLO représente la CCLO à l'EPIC).
- Activités et services liés au handicap : Voir avec l'UDAPEI et l'Arche,
- Résidences d'artistes (logement),
- Restauration : Voir avec le syndicat de l'hôtellerie restauration (collecte d'informations, études de marché, ...),
- Bistrot de Pays : Voir le label et les aides mobilisables,
- Gestion des espaces verts : Voir avec le Lycée horticole,
- Activité d'insertion : Voir les structures d'insertion existantes sur le territoire,
- Développer un concept de « Fablab » (Laboratoire de Fabrication),

Autres idées

- Contacter l'association ECTI qui est une association de cadres retraités qui proposent leurs compétences pour accompagner des projets ...,
- Communication : une fois le projet en place, nous pourrions tenter de passer à l'émission de France Inter « carnets de campagne » animée par Philippe Bertrand,
- Enfin, nous avons émis l'idée de lancer un appel à projet à destination des porteurs de projets.

Architecte

Christophe SIMONE a contacté le cabinet BERIM qui nous a fait une proposition de déroulé de prestation complète non encore chiffrée.

POURSUITE DES TRAVAUX (La feuille de route)

1. Le collectif se réunira le 15 février afin d'affiner les pistes de développement évoquées. Suite à cette réunion, le collectif rédigera une note de synthèse qui servira de base de travail pour le Cabinet Fibre Canopée.
2. Le collectif doit contacter rapidement le cabinet d'architecte BERIM pour définir ensemble le contenu et le coût d'une première phase de travaux. Le cas échéant, d'autres cabinets pourront également être contactés.
3. Enclenchement de la deuxième phase avec Fibre Canopée à prévoir après la réunion du 19 février avec la Communauté de Communes.

Z

**SEPT
LIEUX**



Cette action est cofinancée par l'union Européenne